



Garde enfant et éloignement

Par **herby78**, le **02/09/2016** à **23:15**

Bonjour, suite a une séparation mon ex compagne a la garde de notre enfant de 6 ans je lui verse une pension mensuelle et

Voit

Mon enfant un weekend sur deux et les mardis. Nous vivons ainsi que nos familles tout pres les uns des autres donc je peux voir mon enfant tres souvent. Il se trouve que mon ex Compagne a une relation avec une personne vivant en Province depuis 6 mois, fait les demarches pour y trouver un emploi et compte descolariser notre enfant en cours d année pour aller en province. J ai peur pour la stabilité de l enfant: en a t elle le droit? Et egalement en s éloignant qui devra payer

Légalement les transports pour que l enfant revienne en region parisienne un weekend sur deux et moitié vacances scolaire. Voila mes interrogations. Merci d avance pour vos reponses
Cdlt